

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 76-2026

Objet : Demande d'occupation temporaire de l'espace public

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de Monsieur BAYLOT Ollivier, en date du 30 juin 2026,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération.

ARRETE

Article 1 : Afin de répondre à la demande de Monsieur BAYLOT Ollivier, pour une réception privée, Madame Le Maire autorise l'occupation temporaire de l'espace public sur la parcelle AI 0181, hors agglomération, lieu-dit Saint Claude du **vendredi 21 août 2026 8 heures au dimanche 23 août 2026 20 heures**.

Article 2 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 2 juillet 2026
Le Maire,

Armelle SAVINEL

